



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

Ce compte-rendu ne vise pas l'exhaustivité, il est le point de vue de la CGT SCE. Nous n'y rapportons que les points qui nous semblent les plus importants.

Sujets abordés dans ce CR:

- 1 Approbation des PVs
- 2 Informations Président
- 3 Information relative à la BU SMS
- 4 Information/consultation relative à l'extension de la vidéo-protection sur le bâtiment ARZ sur le site Orange Islands à Cesson-Sévigné
- 5 Information/consultation relative au projet immobilier Le Nouveau Village à Arcueil
- 6 Information/consultation relative au déploiement de l'outil Peakon sur le périmètre SCE
- 7 Information relative au programme Green Act
- 8 Information sur le Bilan Handicap 2020
- 9 Information relative au cadre d'actions HSVT (Harcèlement, Sexisme, Violence au Travail) pour Orange SCE
- 10 Information/Consultation relative au renouvellement de l'agrément du Service de Santé au Travail d'Orange

Retrouvez le CR et documents du CSE sur <https://plazza.orange.com/docs/DOC-2013903?sr=stream>

[Réinscription à la « news letter » globale de la CGT d'Orange : CGT Fapt Orange \(cgtfapt-orange.fr\)](#) (suivre le lien et aller en bas de page) et confirmer dans le mail reçu que vous voulez recevoir la « news letter » CGT ...

1 Approbation des PVs

Ce point fut l'occasion pour l' élu CGT présent de faire une courte déclaration (comme les déclarations préalables ont été interdites (sous peine de non prise en compte dans les PV !) par le secrétaire du CSEE pour les OS non représentatives ... il faut ruser !):

Déclaration (pas préalable !) de l' élu CGT au moment du vote des PV :

« Au CSEE ordinaire de juillet l' élu CGT a été empêché de lire une déclaration préalable, celle-ci serait tolérée pour les Représentants Syndicaux d'organisation syndicales représentatives mais les élus qui appartiennent à des OS non représentatives n'auraient pas ce droit et devraient se contenter d'intervenir uniquement sur des points à l'ordre du jour du CSEE. Cela semble être une limitation singulière de la liberté d'expression qui est pourtant un droit constitutionnel. Nous demandons donc qu'il soit possible pour tous les élus comme c'est le cas pour le président de l'instance d'avoir un droit d'expression libre au sein du CSEE de SCE. Jusqu'à présent une déclaration préalable n'a jamais fait perdre de temps aux débats ni généré aucun abus. Nous pensons qu'au contraire le CSEE a vocation à entendre les débats sur tous les sujets sociaux et économiques touchant Orange / SCE et de permettre l'expression de l'ensemble des voix des salariés que nous représentons. »



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

2 Informations Président

- Annonce « officielle » du report d'au moins trois mois du projet de « simplification » SCE/OCB (pour mémoire : transferts de postes entre Orange SA et OBS SA !).
- 6 salariés d'OSA (d'un service que nous n'avons pas eu le temps de noter) vont être transférés vers OCB mais sans changement de contrat de travail : *comme quoi c'est possible !*
- Activité « numéros d'urgence » : revue de la gestion des numéros d'urgence. La supervision va être transférée au cockpit sécurisé de Cesson. Pas plus de détails ...

Lors de ce point l' élu CGT a fait la déclaration suivante : «

Concernant le projet l'ajournement du projet dit de « simplification » et le « carve-out » d'OCD

Tout d'abord nous sommes surpris d'avoir appris l'ajournement du projet par les salariés eux-mêmes. Le pré-projet avait été présenté au CSEE de SCE avant l'été. Dans celui-ci figurait un calendrier précis. Le calendrier ayant été modifié, la moindre des choses, au-delà du formalisme juridique mais au moins par respect, aurait été d'annoncer ce changement au CSEE au préalable.

Peut-être que l'unité syndicale et la mobilisation (prenant de l'ampleur) des salariés, contre ce projet de « simplification » telle que veut le mener la direction, y est pour quelque chose. Nous ne nous faisons pas d'illusion, nous pensons que la direction garde bien cet objectif.

Mais nous tenons à mettre en garde la direction sur :

- *Les réactions fortes d'opposition des salariés à ce projet qui pourrait la mettre en difficulté*
- *La dégradation des conditions de travail et le ressenti très négatif des salariés sur ce projet qui va immanquablement réduire leurs conditions sociales*
- *La désorganisation et les pertes de savoir-faire que vont engendrer ces transferts de poste.*

Un autre projet de transfert d'une centaine de salariés de SCE vers OCD semble prévu. Après la création de HoldCo, société de holding des activités Cyberdéfense du groupe afin d'y regrouper OCD secureLink et secureData, il est désormais question de « carve out ». Sous ce verbiage barbare, la direction souhaite regrouper toutes les activités sécurité afin de « les valoriser » avec une ouverture du capital.

Nous avons compris que ces deux projets seraient menés entre fin 2021 et le premier trimestre 2022 selon le calendrier officieux de la direction. L'objectif d'accélération des économies à réaliser pour le plan « Scale UP » n'y serait pas étranger. Cependant un délai supplémentaire est à envisager : la direction reviendra probablement avec ses projets de régressions sociales une fois que les processus de désignation de la présidence et de la direction du groupe Orange seront achevés.

Encore une fois nous tenons à vous rappeler que l'opposition des salariés et de leurs représentants est forte contre ces projets. La seule « simplification » acceptable est le transfert des salariés qui le désirent des filiales vers Orange SA et non l'inverse. Quant au « carve-out » qui consiste à détourner une activité pour la monnayer partiellement ou intégralement, nous considérons qu'Orange n'est pas une société financière. En effet, elle doit garder en interne (voire les réinternaliser au sein d'Orange SA) toutes ses capacités de productions et cela aux meilleures conditions sociales pour les salariés.

Une société comme Orange qui est capable de verser des milliards de dividendes à ses actionnaires doit être capable de mieux traiter ses salariés.



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

La reprise de la restauration collective

Le retour sur site progressif continue et nous recevons de nombreuses plaintes de collègues qui déplorent l'absence de restauration collective sur les sites. Nous n'entrerons pas dans la polémique de l'adhésion du CSEE de SCE à l'accord de gestion de la restauration mutualisé qui permettrait aux salariés de SCE de bénéficier de l'accès au tarif Orange aux restaurants d'Orange.

D'autre part, nous constatons que sur le site de Cesson où la restauration est gérée par le CSEE de SCE¹ (tout au moins par le bureau dudit CSEE) et pour les « murs » par une SCI où Orange possède 80% des parts, la situation semble également dans une situation de blocage.

Je me permets un aparté sur le mot « semble » : en effet je dis « semble » car il faut bien constater qu'il y a une opacité totale sur la gestion du Calydon :

- *Aucun état comptable présenté ni au CSEE, ni à la commission restauration,*
- *Absence de compte-rendu des réunions des instances de contrôle du Calydon : Association et Comité Paritaire.*
- *Absence de réponses aux questions des élus du CSEE à la présidence de l'association et au Comité Paritaire.*

Situation de blocage donc de part et d'autre de la table CFE-CGC / direction :

- *D'un côté une Organisation Syndicale majoritaire au CSEE de SCE que la gestion d'un RIE semble contrarier car plus complexe et chronophage que la distribution de Tickets Restaurant au désavantage des salariés car payant au total en reste à charge leur repas plus cher.*
- *De l'autre la direction d'Orange dont l'incompétence dans la gestion des problèmes immobiliers de ce restaurant semble dater d'une « époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître » (comme le dit la chanson).*

Nous sommes convaincus que cette situation ne profitera certainement ni aux « convives » du Calydon ni aux salariés d'Ansamble (le prestataire de restauration) qui sont par ailleurs très inquiets de la situation actuelle.

De plus, le CSE de SCE (en fait quelques élus de la CFE-CGC) incite les salariés à commander via « DejBox », ce qui nous pose plusieurs questions :

- *Le CSE a-t-il négocié des tarifs dans cette entreprise ?*
- *Le message sous-entend qu'elle est liée au RIE et les salariés font le rapprochement (à tort semble-t-il !?) avec le prestataire « Ansamble » ? Cette société est-elle une filiale du groupe Carrefour (qui en posséderait la majorité du capital) ?*
- *Il faut commander avant 10h30, comment cela se passe pour les salariés qui commanderaient après cet horaire ?*
- *On demande aux salariés de revenir sur site pour retrouver de la convivialité et du lien, qui se fait en général pendant les pauses déjeuner, mais on va leur demander, de manger seul face à leur écran, où est la logique ?*

¹ La présidence de l'association qui gère le Calydon est occupé par la Trésorière adjointe du CSEE de SCE par ailleurs les convives d'Orange sont les plus nombreux à manger au Calydon ... (quand celui-ci est ouvert bien sûr !)



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

- *Aujourd'hui un décret paru au Journal officiel le 14 février 2021 autorise temporairement les salariés à déjeuner dans les locaux affectés au travail, pratique jusque-là interdite par le code du travail, pour des raisons évidentes d'hygiène, comment cela se passera lorsque cette autorisation ne sera plus en vigueur ? Les salariés devront-t-ils avec leur « Dej box » se trouver un coin de jardin, un coin d'escalier... pour déjeuner ?*
- *Ne parlons pas des cafétérias qui ne sont pas dimensionnées pour recevoir l'ensemble des salariés sur la pause déjeuner.*

Nous invitons donc la direction d'Orange et la majorité au CSEE de SCE à se mettre autour de la table et à communiquer en toute transparence auprès des salariés d'Orange et de leurs représentants sur l'état des discussions et sur les échéances de réouverture du Calydon. Nous demandons qu'un CSEE soit convoqué pour évoquer la situation de la restauration collective à SCE.

La duplication des équipements des salariés dans le cadre du télétravail régulier

Depuis la reprise du travail sur site (et de façon complètement prévisible !) les salariés sont confrontés au fait que n'ayant pas de matériel dupliqué entre leur domicile et le bureau, ils ont le choix d'être bien équipés au bureau ou chez eux) ... Cette situation est tout à fait anormale. Nous demandons donc que tout salarié ayant un contrat de télétravail régulier se voit automatiquement proposé pour l'équipement de son domicile : un siège ergonomique, un dock PC (ou équivalent), un bureau, un clavier/souris, un double écran, une lampe, un repose pied et un casque téléphonique. »

En réponse à cette intervention, le secrétaire du CSEE (CFE-CGC) a dit qu'il s'agissait de « *diffamation*² » que le CSEE de SCE n'était pas responsable du RIE Le Calydon (Cesson) qui regroupe de nombreuses entreprises. Nous vous laissons juge de cette réponse : la trésorière adjointe (CFE-CGC) du CSEE de SCE étant également présidente de l'Association Le Calydon, le représentant entreprise et le représentant d'Orange au comité paritaire étant eux aussi CFE-CGC. Nous vous rappelons également que l'ensemble des postes du bureau du CSEE de SCE sont occupés par des élus sur liste CFE-CGC et que cette organisation a la majorité absolue au CSEE de SCE.

3 Information relative à la BU SMS

Vous pouvez retrouver le document sur ce point ici :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-1-2135586/%5BPt%203%5D%20-%20Bilan%20Enjeux%20BU%20SMS.PDF>

² La diffamation est une allégation ou l'imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne. La diffamation peut être raciste, sexiste, homophobe. Elle relève d'une procédure spécifique permettant de protéger la liberté d'expression. (sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32079>)



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

4 Information/consultation relative à l'extension de la vidéo-protection sur le bâtiment ARZ sur le site Orange Islands à Cesson-Sévigné

Ajout de 13 caméras autour du bâtiment ARZ ... rassurons-nous les bâtiments seront bien vidéosurveillés (les tables de pique-niques dans le champ des caméras seront bien floutées pour donner suite à la demande d'un élu) ... Bon les voitures devront faire tout le tour, encombrant un peu plus la rue du Chêne Germain et créant encore un peu plus de danger pour les deux roues mais ça c'est annexe ...

Une visite du CSSCT sera programmé !

Vote :

POUR : Presque tout le monde

Abs : 1

CONTRE : 1 (CGT) : Nous sommes contre le « plus » de caméras et la vidéosurveillance à outrance ... beaucoup de collègues témoignent qu'ils ont l'impression de rentrer dans une prison en arrivant au bureau !

Vous pouvez retrouver le document sur ce point ici :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-1-2135587/%5BPt%204%5D%20-%20Extension%20vid%C3%A9o-protection%20Orange%20Islands.pdf>

5 Information/consultation relative au projet immobilier Le Nouveau Village à Arcueil

Présentation de l'expertise demandée par le CSEE lors du CSEE précédent.

Les résultats sont catastrophiques en termes de dégradations potentielles³ des conditions de travail :

- Diminution drastique des surfaces par salarié : parfois inférieur à 4m² par personne !
- Le flex-desk généralisé
- Les vis-à-vis ingérables
- Les nuisances sonores importantes liées à cet entassement de salariés
- Les locaux trop sombres

Les résultats détaillés de l'expertise demandée par le CSEE au cabinet Technologia :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-1-2135589/%5BPt%205b%5D%20Projet%20LNV%20-%20Rapport%20d'expertise%20technologia%20SCE.PDF>

Les « réponses » de la direction à la CSSCT temporaire mandaté pour étudier ce projet :

³ Potentiels car tant que le déménagement n'est pas encore fait!



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-1-2135588/%5BPt%205%5D%20-%20Projet%20LNV%20-%20Questions%20compl%C3%A9mentaires%20CSSCT%20Temporaire.pdf>

Le rapport de la CSSCT temporaire :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-2-2136406/Rapport%20phase%201%20de%20la%20C2SCT%20Temporaire%20nouveau%20projet%20immobilier%20Arcueil...pdf>

Déclaration de la CGT sur ce projet « Le Nouveau Village »:

« Nous sommes alertés par les résultats de l'expertise et les conclusions de la CSSCT !

Nous pensons que :

Le flex office et la réduction des surfaces sont catastrophiques.

Comme cela a été souligné c'est uniquement le volet financier qui pilote ce projet.

Nous dénonçons depuis de nombreuses années la politique immobilière du groupe qui détériore de plus en plus les conditions de travail. Et le projet actuel est encore pire que les précédents ...

Le plan proposé est indigne d'un groupe comme Orange

Il n'est pas trop tard pour faire mieux, nous demandons à la direction de revoir sa copie et de revenir à une politique immobilière qui place réellement l'humain au centre de ses préoccupations. Nous demandons que les locaux d'Orange suivent à minima les recommandations de l'AFNOR.

Nous demandons :

Que soit proposé systématiquement à chaque salarié de pouvoir travailler en bureau cloisonné (de 2 positions de travail au max).

Qu'un poste de travail fixe soit proposé à chaque salarié. »

Explication de vote CGT:

« Les salariés d'Orange sont, depuis des années, sous le joug de plans d'économies sans fin et sans fond. Ils s'accrochent notamment avec son dernier né « Scale Up » qui sera essentiellement supporté par les salariés.

La Direction se sert des effets de la crise sanitaire pour :

- *réduire encore plus les surfaces de travail,*
- *généraliser de nouvelles organisations de travail décriées et déshumanisantes.*
- *casser les collectifs de travail*
- *Mettre à mal l'équilibre Vie privée/Vie professionnelle*

Nous sommes face à un projet immobilier ne prenant en compte que les seuls intérêts financiers de l'Entreprise sans prioriser l'amélioration des conditions de travail des salariés. Leur quotidien sera plutôt des Open space, du flex office, des allongements des temps de trajet domicile/travail et de l'isolement.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'élu CGT [va] voté contre le projet de réaménagement d'Orange Village. »

Vote à l'unanimité d'une résolution du CSEE

(<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-3-2136419/R%C3%A9solution%20CSE%20SCE%20Nouveau%20Village%2028.09.2021.pdf>) qui se prononce CONTRE ce projet.



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

6 Information/consultation relative au déploiement de l'outil Peakon sur le périmètre SCE

De potentiels problèmes de conservation et d'anonymisation des données utilisateurs sont mis au jour par des élus.

Les réponses évasives de la direction ne nous ont pas rassurés.

Une CSSCT temporaire a été mandatée pour faire ses recommandations sur le déploiement de cet outil.

Vote unanime POUR le mandatement.

Vous pouvez retrouver le document :

<https://shpc.itn.intraorange/sites/cgtsce/FTSharedDocuments/IRP/CSEE/2021/septembre/RESOLUTION%20DU%20CSEE%20SCE%2028%20septembre%202021%20PEAKON.pdf?d=wb6d642a2027740a992929f14ce952163>

7 Information relative au programme Green Act

Une présentation très Green (washing) avec des diapos très jolies. Une chose est sûre : le marketing est bien rôdé. Bon comme d'habitude nous avons eu affaire à un bien bel exercice de com'.

Du côté des réalisations concrètes on cherche un peu plus ...

Nous vous laissons juger avec la présentation que vous pouvez trouver ici :

<https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-3-2135591/%5BPt%207%5D%20-%20Information%20Programme%20Green%20Act.pdf>

Déclaration de l' élu CGT :

« Nous ne partageons pas l'enthousiasme de la présentation qui a été faite ...

Nous pensons à la CGT que la seule voie réellement écologique serait de s'inscrire résolument dans la maîtrise des usages pour ne pas dire dans la décroissance, ce qui ne semble pas être dans l'ADN d'une entreprise capitaliste comme Orange dont l'activité est basée sur la croissance infinie. La quadrature du cercle étant un problème difficile à résoudre, nous ne croyons pas qu'il soit possible pour Orange de résoudre son impact environnemental tant qu'elle ne changera pas résolument de paradigme. Le reste ce n'est pour nous que du marketing vert. »

8 Information sur le Bilan Handicap 2020

On peut noter la bonne volonté des intervenants de la direction sur le sujet. Mais le manque de moyens est criant et les résultats ne suivent pas. Malgré trois embauches externes en CDI et neuf contrats d'alternances en 2020, l'intégration de salariés en situations de handicaps reste très faible. De même, les formations à la sensibilisation aux handicaps sont peu nombreuses et surtout peu suivies ...

C'est encore une fois un bilan bien décevant !



CSEE de SCE des 28 et 29 septembre 2021 (en visio)

CGT SCE

Présentation disponible ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-3-2135592/%5BPt%208%5D%20-%20Bloc%203%20-%20Rapport%20Handicap%20%202020.pdf>

9 (point 1 du CSEE dédié SSCT) : Information relative au cadre d'actions HSVT (Harcèlement, Sexisme, Violence au Travail) pour Orange SCE

La direction n'a pas été en mesure de nous communiquer des chiffres, elle a dit qu'il y avait une légère hausse des signalements de Harcèlement dû au fait qu'il y a un portail maintenant et que par conséquent il est plus simple d'aller sur le portail.

Du fait de l'anonymat les personnes y vont plus facilement mais les élus attirent l'attention sur le fait que rien n'est crypté et que c'est un point d'attention à avoir !

Le CSE a demandé des formations de sensibilisation au harcèlement pour les élus / les salariés / les managers.

Présentation disponible ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-3-2135593/%5BPt%201%5D%20-%20Pr%C3%A9sentation%20du%20cadre%20HSVT%20-%20Orange.pdf>

10 (point 1 du CSEE dédié SSCT) : Information/Consultation relative au renouvellement de l'agrément du Service de Santé au Travail d'Orange

Présentations disponible ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-3-2135594/%5BPt%202a%5D%20-%20Demande%20de%20renouvellement%20d'E2%80%99agr%C3%A9ment%20SST.pdf>

Et ici : <https://plazza.orange.com/servlet/JiveServlet/download/2013903-3-2135595/%5BPt%202b%5D%20-%20Avis%20des%20m%C3%A9decins%20-%20Renouvellement%20de%20l'agr%C3%A9ment.pdf>

Vous pouvez retrouver les documents de ce CSEE dans notre PLAZZA en suivant le lien :

<https://plazza.orange.com/docs/DOC-2013903?sr=stream>

Prochain CSEE Ordinaire de SCE les 28 et 29 septembre